

2010

Sous la direction de

MARCELIN JOANIS – LUC GODBOUT

# Le Québec économique

Vers un plan de **croissance**  
pour le Québec



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

<http://lequebececonomique.cirano.qc.ca>



Presses de  
l'Université Laval

# Chapitre 13

## POINT DE VUE **LA LONGÉVITÉ, UNE RICHESSE**

**Claude Castonguay**

Fellow invité au CIRANO

**Mathieu Laberge**

Économiste, ex-directeur de projet au CIRANO

**D**e 2008 à 2012, 700 000 emplois doivent être comblés au Québec (Rousseau, 2009). Au même moment, le nombre de travailleurs disponibles pour les combler diminue à mesure que les baby boomers prennent leur retraite. On prévoit que ce déclin du nombre de travailleurs devrait durer jusqu'en 2025 si rien n'est fait pour attirer ou retenir plus de personnes sur le marché de l'emploi. Au moment d'écrire ces lignes, le Québec comptait près de 340 000 personnes sans emploi<sup>1</sup> (Institut de la Statistique du Québec), soit un nombre de personnes disponibles largement inférieur aux besoins de main-d'œuvre anticipés.

Peu importe le bout de la lorgnette par lequel on aborde les besoins de main-d'œuvre au cours des 10 prochaines années, on constate que le Québec sera confronté à un resserrement marqué des conditions sur le marché du travail. Le nombre d'emplois à combler ira en grandissant, alors que le nombre des personnes susceptibles d'occuper ces emplois, chômeurs ou travailleurs, ira en diminuant. Il s'agit d'un phénomène inédit dans l'histoire récente du Québec.

Il va sans dire que ce bouleversement sur le marché de l'emploi aura un impact sur la croissance économique et sur les finances publiques. Sans la main-d'œuvre nécessaire pour maintenir la croissance de sa production, l'économie québécoise pourrait tourner au ralenti. Même si la rareté des travailleurs devait se traduire par une hausse des salaires à long terme, à court et à moyen terme, une économie moins dynamique implique un plafonnement de la richesse collective.

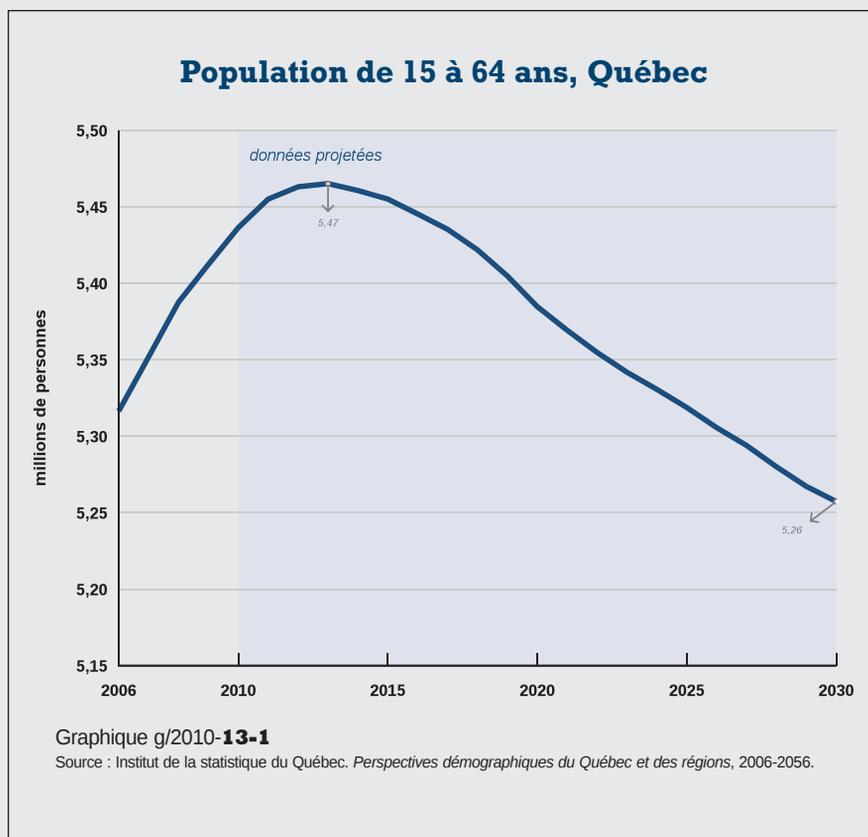
Il y a donc urgence d'agir pour éviter le déclin prévisible de la main-d'œuvre. Plusieurs mesures ont été proposées pour faire face aux conséquences appréhendées : hausse du taux d'activité des travailleurs âgés, hausse de la productivité de la main-d'œuvre québécoise, hausse des impôts pour faire face aux déficits futurs, etc. Aucune de ces solutions, prise isolément, ne permettrait toutefois de faire face aux défis démographiques auxquels le Québec sera bientôt confronté.

La suite de ce chapitre se divise en trois sections. La première revoit les changements prévisibles sur le marché de l'emploi québécois. La deuxième en évalue les impacts sur l'économie et les finances publiques. La troisième conclut sur la nécessité d'une politique de vieillissement actif.

## La transformation du monde du travail

Au cours des prochaines décennies, le marché du travail québécois connaîtra des transformations majeures. Chaque année depuis le début des années 1970, le nombre de Québécois âgés de 15 à 64 ans, considérés généralement comme les travailleurs potentiels, augmentait de près de 40 000 individus. Cette situation s'inversera d'ici trois ans. De 2013 à 2030, le nombre de Québécois de 15 à 64 ans diminuera en moyenne de presque 11 500 personnes chaque année. Alors que le Québec était jusqu'ici habitué à une abondance relative de travailleurs, il connaîtra désormais une raréfaction de ceux-ci.

Comme le montre le graphique 13-1, le nombre de personnes âgées entre 15 et 64 ans diminuera au Québec au cours des 20 prochaines années. D'un sommet de 5,47 millions d'individus en 2013, elles passeront à un creux de 5,26 millions en 2030, soit un nombre équivalent à celui de 2004.



En 2006, l'âge moyen de la retraite au Québec était de 59,5 ans chez les femmes et de 59,9 ans chez les hommes. L'âge moyen de la retraite des Québécois est donc loin des 65 ans établis comme âge « normal » de la retraite. Comme le montre le tableau 13-1, cet âge est également inférieur à l'âge moyen de la retraite dans l'ensemble du Canada, qui était de 60,7 ans pour les femmes et de 62,1 ans pour les hommes en 2006, et à l'âge moyen dans les pays de l'OCDE.

	Âge moyen de la retraite, 2006	
	Hommes	Femmes
États-Unis	64,6	63,9
Moyenne de l'OCDE	63,5	62,3
Canada	62,1	60,7
Québec	59,9	59,5

Tableau t/2010-13-1

Sources : Régie des rentes du Québec. *La transition travail-retraite*, p. 13 ; Statistique Canada, tableau 282-0051 ; OCDE.

Ainsi, en plus du déclin prévisible du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, on constate que les Québécois prennent leur retraite plus tôt que partout ailleurs.

## L'effet sur l'économie et les finances publiques

La décroissance prévisible de la main-d'œuvre risque d'avoir un impact important sur la croissance économique et sur les finances publiques du Québec. En effet, la croissance économique est tributaire du nombre de travailleurs, de leur productivité et des heures travaillées. Si le nombre de travailleurs diminue, la croissance économique est affectée négativement.

En l'absence de changement, la croissance économique pourrait diminuer rapidement. Comme le montre le tableau 13-2, la croissance annuelle moyenne du PIB réel pourrait ne s'élever qu'à 1,4 % de 2011 à 2015 et à 1,1 % de 2016 à 2020. À titre de comparaison, la croissance annuelle moyenne du PIB réel québécois a été de 2,1 % de 1981 à 2007.

Années	Croissance annuelle moyenne du PIB réel, Québec, 2011-2020
	Taux de croissance prévu au scénario de référence (%)
2011-2015	1,4
2016-2020	1,1
<b>Croissance historique du PIB</b>	<b>2,1</b>

Source : Castonguay et Laberge (2010), p. 42.

Tableau t/2010-13-2

Parmi les effets d'une réduction de la croissance du PIB, celui sur la croissance des revenus des travailleurs est particulièrement important. Avec une croissance du PIB de 2,1 %, équivalente à la croissance historique du PIB, le salaire moyen connaîtrait une hausse de près d'un tiers (10 000 \$) de 2008 à 2021. Par contre, si la croissance se maintenait à 1 %, les salaires connaîtraient une longue période de stagnation. Cela met en relief l'impact significatif d'une faible croissance du PIB sur les revenus des travailleurs (Castonguay et Laberge, 2010, p. 41).

De même, une réduction de la main-d'œuvre a un effet négatif direct sur la base fiscale du gouvernement. Étant donné que l'impôt sur le revenu des particuliers représente environ un tiers des revenus autonomes du gouvernement du Québec, l'effet prévisible est significatif<sup>2</sup>.

Le tableau 13-3 met en relief l'ordre de grandeur de cet effet. En l'absence de changement dans l'évolution de la main-d'œuvre, le solde budgétaire du gouvernement du Québec serait un déficit de 8,2 milliards de dollars en 2021. Ce qui signifie des déficits budgétaires structurels de l'ordre de 2,4 % du PIB dans 10 ans.

<b>Recettes, dépenses et soldes budgétaires de l'État québécois, 2021</b>	
	<b>2021</b>
Total des recettes publiques (M \$)	104 433
Total des dépenses publiques (M \$)	112 623
Solde budgétaire (M \$)	-8 190
Solde budgétaire (% du PIB)	-2,4

Tableau t/2010-13-3

L'on doit donc conclure que le déclin prévisible de la main-d'œuvre est susceptible de freiner la croissance de la richesse collective, de déséquilibrer les finances publiques et de priver les travailleurs de la croissance de leurs revenus.

## Une politique du vieillissement actif

Heureusement, pendant que la baisse des naissances se produisait, un autre phénomène se développait, celui de l'allongement spectaculaire de la vie humaine. Une avancée dont on commence à peine à percevoir le potentiel.

L'allongement de la vie permet de miser sur ce qu'elle offre en termes de motivation, de connaissance et d'expérience. Afin d'en illustrer l'impact potentiel sur l'économie et les finances publiques, trois scénarios ont été développés<sup>3</sup>.

Comme l'indique le tableau 13-4, l'effet conjugué d'une hausse du taux d'activité des travailleurs âgés et de la croissance de la productivité aurait un effet significatif sur le taux de croissance du PIB. Celui-ci se maintiendrait alors près de sa moyenne historique, soit à 2,1 % de 2011 à 2015 et entre 1,7 % et 1,8 % entre 2016 et 2021. Bien qu'en apparence faible, une telle augmentation chaque année du PIB est significative et est supérieure aux prévisions du scénario de référence par plus de 0,5 point de pourcentage.

Prise isolément, sans augmentation de la croissance de la productivité, la hausse des taux d'activité permettrait une croissance de près de 0,5 point de pourcentage supérieure à celle anticipée dans le scénario de référence.

<b>Impact d'une hausse du taux d'activité des travailleurs âgés sur la croissance annuelle moyenne du PIB, 2011-2020</b> (en pourcentage)					
	Scénario de référence	Scénario 1		Scénario 2	
Productivité	1 %	1 %	1,5 %	1 %	1,5 %
2011-2015	1,4	1,9	2,1	2,0	2,1
2016-2021	1,1	1,5	1,7	1,6	1,8

Tableau t/2010-13-4

Source : Castonguay et Laberge (2010), p. 39.

L'impact d'une hausse du taux d'activité des travailleurs âgés et du rythme de croissance de la productivité de la main-d'œuvre est également

important sur les finances publiques. Comme le montre le tableau 13-5, le vieillissement de la population donnerait lieu à des déficits structurels croissants pour atteindre 8,2 milliards de dollars en 2021, soit près de 2,4 % du PIB selon le scénario de référence. L'addition de tels déficits signifierait une augmentation de la dette publique de 42 milliards au cours de cette période (Castonguay et Laberge, 2010, p. 48). De telles prévisions portent à réflexion.

Selon le scénario 1, les déficits budgétaires seraient réduits de plus de la moitié chaque année. En 2021, le déficit budgétaire représenterait 1 % du PIB. Le scénario 2 améliore sensiblement le portrait. Ainsi, le déficit budgétaire en 2021 passerait à 0,8 % du PIB, soit moins de 2,5 milliards de dollars.

<b>Impact d'une hausse du taux d'activité des travailleurs âgés sur les finances publiques québécoises, 2021</b>			
	<b>Scénario de référence</b>	<b>Scénario 1</b>	<b>Scénario 2</b>
Total des recettes publiques (M \$)	104 433	111 752	112 809
Total des dépenses publiques (M \$)	112 623	114 913	115 246
Solde budgétaire (M \$)	-8 190	-3 161	-2 437
Solde budgétaire (% du PIB)	-2,4	-1,0	-0,8

Tableau t/2010-13-5

Source : Castonguay et Laberge (2010), p. 48

Une augmentation réalisable du PIB, provenant de la hausse du taux d'activité des travailleurs âgés et d'une hausse de la croissance de la productivité, pourrait donc avoir pour effet de réduire de façon significative les déficits structurels appréhendés, sans pour autant les éliminer complètement. Ces déficits structurels tenaces s'inscrivent dans un contexte où le Québec est déjà confronté à d'importants déficits occasionnés par la dernière récession, à une dette publique parmi les plus élevées en Amérique du Nord et qui cause de sérieux problèmes d'équité intergénérationnelle et à une pression fiscale plus élevée qu'ailleurs au pays. Voilà un ensemble de défis qui laissent peu de marge de manœuvre au gouvernement du Québec.

## Conclusion

Le Québec se dirige donc rapidement vers un inévitable choc démographique. La population âgée de plus de 64 ans croît rapidement, alors que la population âgée de 15 à 64 ans est en voie de plafonner, puis de décroître. Comme la croissance de l'économie est largement tributaire de la croissance de la main-d'œuvre, une période prolongée de stagnation économique peut être appréhendée.

En l'absence de mesures correctrices, les revenus réels des travailleurs sont également susceptibles de stagner et le gouvernement de s'engager dans la voie d'importants déficits budgétaires structurels. Pour maintenir la croissance économique à un niveau souhaitable, les travailleurs québécois, particulièrement les aînés, vont devoir travailler davantage et plus longtemps.

À l'instar de nombreux pays, le Québec doit se doter d'une politique de vieillissement actif. Les mesures concrètes que nécessite une telle politique se situent pour une grande part sur les plans de la sécurité du revenu et des pensions, de la main-d'œuvre, de l'emploi et de la fiscalité. Grâce à l'expérience et aux connaissances acquises au Québec et à l'extérieur, les grands éléments d'une telle politique sont connus.

Une telle orientation n'implique pas la prise de risques financiers ou politiques élevés de la part du gouvernement. Sa mise en œuvre peut constituer un chantier dont l'objet serait la mise en valeur du potentiel sous-utilisé du capital humain québécois. Un chantier qui nécessiterait, s'il est mis en marche, un engagement de la part de multiples intervenants aussi bien au niveau gouvernemental que de la société civile.

La mise en œuvre d'une politique de vieillissement actif doit être clairement placée à un haut niveau parmi les priorités gouvernementales, car les répercussions du vieillissement actif rejoignent directement ou indirectement l'ensemble des citoyens.



## Notes

1. Institut de la Statistique du Québec (2010).
2. Voir Ministère des Finances (2009)
3. Le scénario de référence serait de laisser inchangées les tendances actuelles des taux d'activité par groupe d'âge. Le scénario 1 repose sur l'atteinte en 2021 du même niveau d'activité des personnes de 60 à 64 ans que celui observé pour les personnes de 50 à 54 ans, le taux d'activité des autres classes d'âge augmentant également mais à un rythme différent. Le scénario 2 se différencie par des taux plus élevés pour les 65-69 ans. Pour de plus amples détails sur les scénarios, consulter l'annexe 1 de Castonguay et Laberge (2010).

## Références

- Castonguay, C. et Laberge, M. (2010). *La longévité : une richesse*. Récupéré de : <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-01.pdf>
- Institut de la Statistique du Québec. (2010). *Population active, emploi et nombre de chômeurs, données désaisonnalisées, par région métropolitaine de recensement*. Récupéré de :
- Ministère des Finances. (2009). *Comptes Publics 2008-2009, 1*, annexe 6, p. 139.
- Rousseau, A. (2009). *Les défis du marché du travail et de la formation professionnelle et technique au Québec*. Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports. p. 28.